

Rapport n° 3	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 24 juin 2013		Chapitre : 23 Article :

**REVISION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME
AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE SECOURS DE MARLE
CONSTRUCTION DU CENTRE DE SECOURS DE BEAURIEUX
PROGRAMME ANTARES**

Les 2 février 2009 et 6 décembre 2010, le Conseil d'administration adoptait le principe d'autorisations de programme et crédits de paiement pour l'agrandissement du centre de secours de MARLE et la construction du centre de secours de BEAURIEUX.

Lors de votre séance du 30 janvier 2012, vous avez révisé ces autorisations de programme.

Compte tenu d'actualisations de prix et de l'avancement des chantiers, il vous est proposé les modifications suivantes en autorisation et crédits de paiement 2013 :

- AP n° 4 - Centre de secours de Marle : + 15 000 € en AP et en CP 2013
- AP n° 7 - Centre de secours de Beaurieux : - 237 000 € en AP et en CP 2013

En outre, dans le cadre du déploiement du réseau ANTARES, le Conseil d'administration a ouvert le 2 février 2009 une autorisation de programme. Cette opération étant maintenant terminée il convient de réduire et de clôturer l'AP numéro 6 comme suit :

- AP n° 6 - Programme ANTARES : - 249 873,28 € en AP et en CP 2013

Les tableaux récapitulatifs concernant ces trois AP sont joints en annexe de la délibération.

Les modifications correspondantes sont reprises au chapitre 23 du budget supplémentaire 2013 du SDIS.

Je vous propose donc d'adopter le projet de délibération suivant :

.../...

Vu le rapport n° 3 ;

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré,

- modifie les AP/CP suivantes :

- AP n° 4 - Centre de secours de Marle : + 15 000 € en AP et en CP 2013
- AP n° 7 - Centre de secours de Beaurieux : - 237 000 € en AP et en CP 2013
- AP n° 6 - Programme ANTARES : - 249 873,28 € en AP et en CP 2013

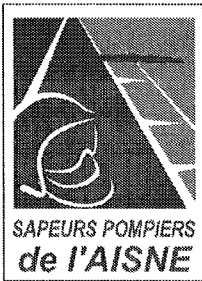
- Clôture l'AP n°6 – Programme ANTARES

Les tableaux récapitulatifs concernant ces trois AP sont joints en annexe de la délibération et les crédits modifiés en conséquence sont inscrits au chapitre 23 du budget supplémentaire 2013.

Le Président,



Thierry THOMAS



Délibération n° 3	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 24 juin 2013		Chapitre : 23 Article :

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Membres théoriques : 20
Membres en exercice : 20
Membres présents : 16
Votants : 16

Affiché le :

Le 24 juin 2013 à 16 heures, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 3 juin 2013, s'est réuni dans la salle des assemblées du Conseil Général à LAON, sous la présidence de Monsieur Thierry THOMAS.

PREFECTURE DE L' AISNE
10 JUL. 2013

Etaient présents : Monsieur Thierry THOMAS, Président,

I - Membres avec voix délibérative

MM. Thierry DELEROT représentant Jean-Jacques THOMAS, Michel CARREAU, Daniel COUNOT, Georges FOURRÉ, Frédéric MATHIEU, Michel COLLET, Jean-Luc LANOUILH, Pierre-Marie LEBÉE, ~~Jean-Pierre BALLIGAND~~, Jean-Claude CAPPELE, ~~Bernard RONSIN~~, Michel LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, Patrick DAY, ~~Paul GIROD~~, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, Gilbert SIMEON.

II - Membre de droit

Monsieur Grégory CANAL, Directeur de Cabinet, représentant Monsieur le Préfet de l'Aisne

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
~~M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin-chef départemental~~
M. le Commandant Eric GODULLA, sapeur-pompier professionnel officier
M. le Capitaine Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier
~~M. le Sergent Chef Mickaël MOINAT, sapeur-pompier professionnel non officier~~
M. l'Adjudant Chef Denis COUTANT, sapeur-pompier volontaire non officier

Excusé(s) : MM. Jean-Jacques THOMAS, Jean-Pierre BALLIGAND, Bernard RONSIN, Paul GIROD, Gilbert SIMEON, Colonel Stephan ANTHONY, Sergent Chef Mickaël MOINAT.

Assistaient à la séance : Monsieur Charles COUELLE, payeur départemental
Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY, Lt-Colonel Christophe PETIT,
MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Noël CANTELLI, Mmes Josiane GRIMPRET,
Christiane CHAUSSON de la Direction départementale.

**REVISION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME
AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE SECOURS DE MARLE
CONSTRUCTION DU CENTRE DE SECOURS DE BEAURIEUX
PROGRAMME ANTARES**

Vu le rapport n° 3 ;

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- modifie les AP/CP suivantes :

.../...

- AP n° 4 - Centre de secours de Marle : + 15 000 € en AP et en CP 2013
- AP n° 7 - Centre de secours de Beaurieux : - 237 000 € en AP et en CP 2013
- AP n° 6 - Programme ANTARES : - 249 873,28 € en AP et en CP 2013

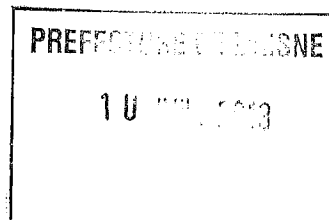
- Clôture l'AP n° 6 – Programme ANTARES

Les tableaux récapitulatifs concernant ces trois AP sont joints en annexe de la délibération et les crédits modifiés en conséquence sont inscrits au chapitre 23 du budget supplémentaire 2013.

Le Président,



Thierry THOMAS



NOUVELLE REPARTITION DES CREDITS DE PAIEMENT 2013 DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

	ANNEE 2009	ANNEE 2010	ANNEE 2011	ANNEE 2012	ANNEE 2013	TOTAL
AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE SECOURS DE MARLE AP N° 4	ANCIEN	527 048,21 €	1 137 742,99 €	94 872,80 €	29 312,88 €	1 794 064,49 €
	NOUVEAU	5 087,61 €	527 048,21 €	94 872,80 €	44 312,88 €	1 809 064,49 €
	REPORTS					
CENTRE DE SECOURS DE BEAUREUX AP N° 7	ANCIEN		27 104,02 €	332 605,42 €	1 455 800,56 €	1 815 510,00 €
	NOUVEAU		27 104,02 €	332 605,42 €	1 218 800,56 €	1 578 510,00 €
	REPORTS					
PROGRAMME ANTARES AP N°6	ANCIEN	677 813,71 €	535 247,76 €	782 344,32 €	506 398,21 €	2 802 849,01 €
	NOUVEAU	677 813,71 €	535 247,76 €	782 344,32 €	506 398,21 €	2 552 975,73 €
	REPORTS					